

Lettre Recommandée AR

Objet : Elections professionnelles

Montreuil, le 6 avril 2007

Monsieur le Président du SNEFOS
14, passage Dubail
75010 Paris

Monsieur le Président,

Le rôle important « joué » par les organisations syndicales de salariés dans notre pays est reconnu. Celui de la première organisation syndicale n'est plus à démontrer.

Le syndicalisme se veut être le lieu par excellence de la démocratie à l'entreprise, les organisations syndicales doivent non seulement en accepter les règles, mais les promouvoir en permanence et pousser à leur développement.

La démocratie sociale ne doit pas rester une vaine expression, elle est à nos yeux une composante incontournable du dialogue social que nous souhaitons vivement mettre en œuvre encore plus fortement dans les FJT.

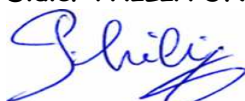
Pour ces raisons l'UNS CGT FJT réclame :

1. La tenue d'élections professionnelles dans la branche des FJT
2. La mise en place d'un calendrier de négociation
3. Que cette question soit mise à l'ordre du jour de la Commission mixte paritaire du 4 juillet 2007.

Une copie de ce courrier est adressée à Monsieur LEGRAND, Président de la Commission mixte paritaire.

Recevez, Monsieur le Président, nos sincères salutations.

Didier PHILIPPON



Secrétaire Général